

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** CLAIRLAND NET SPRAY (COM 508 09 AL B)

**Type(s) de produit:** TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

**Numéro de l'autorisation:** FR-2019-0005

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** FR-0013146-0001

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	2
5. Conditions générales d'utilisation	4
5.1. Consignes d'utilisation	4
5.2. Mesures de gestion des risques	4
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	4
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	5
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	5
6. Autres informations	5

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

CLAIRLAND NET SPRAY (COM 508 09 AL B)
---------------------------------------

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	COMPO France SAS
	Adresse	Zone industrielle 25220 Roche-lez-Beaupré France
<b>Numéro de l'autorisation</b>	FR-2019-0005 1-1	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	FR-0013146-0001	
<b>Date de l'autorisation</b>	10/04/2019	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	01/02/2029	

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

<b>Nom du fabricant</b>	COMPO GmbH
<b>Adresse du fabricant</b>	Gildenstr. 38 48157 Münster Allemagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Schirm GmbH Dieselstr. 8 85107 Baar-Ebenhausen Allemagne

### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	47 - Acide nonanoïque, acide pélargonique
<b>Nom du fabricant</b>	Emery Oleochemicals LLC
<b>Adresse du fabricant</b>	4900 Este Avenue 45232 Cincinnati, Ohio États-Unis
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	4900 Este Avenue 45232 Cincinnati, Ohio États-Unis

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide nonanoïque, acide pélargonique	Nonanoic acid	Substance active	112-05-0	203-931-2	3,47

### 2.2. Type de formulation

Autres liquides (Meta RCP 1)
------------------------------

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

<b>Mention de danger</b>	Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one (BIT). Peut produire une réaction allergique.
<b>Conseils de prudence</b>	<p>En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.</p> <p>Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.</p> <p>Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.</p>

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

## 4.1 Description de l'utilisation

### Utilisation 1 - Algicide prêt à l'emploi – usage extérieur

<b>Type de produit</b>	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Nom scientifique: Chlorophyta spp Nom commun: Algues vertes Stade de développement: Pas de donnée  Nom scientifique: Lichens Nom commun: Lichens Stade de développement: Pas de donnée
<b>Domaine d'utilisation</b>	Extérieur  Traitement curatif sur surfaces poreuses dures afin d'éliminer les colorations vertes sur les patios, chemins, parkings, murs et marches. Les surfaces à traiter sont par exemple les briques, le béton, les roches, le bois et les autres pierres naturelles.
<b>Méthode(s) d'application</b>	Pulvérisation - Par pulvérisation directement sur les surfaces à traiter  Le produit est un prêt à l'emploi à utiliser sans dilution au préalable.  Les surfaces traitées sèches sont pulvérisées uniformément à une distance d'environ 30 cm jusqu'à humidification complète.
<b>Taux et fréquences d'application</b>	un flacon (750 mL) pour 7,5 m <sup>2</sup> - 0 - Dose d'application : un flacon (750 mL) pour 7,5 m <sup>2</sup> .  En cas de faible coloration verte de la surface un flacon suffit pour traiter 15 m <sup>2</sup> .  Fréquence : une application par an
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Grand public (non professionnel)
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	Bouteille de 750 mL en PEHD ou PET (avec pulvérisateur)

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-
---

#### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

#### 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

#### 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

#### 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

### 5. Conditions générales d'utilisation

#### 5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- Laisser agir le produit pendant au moins 48 heures.
- Ne pas rincer à l'eau les surfaces après traitement.
- Ne pas appliquer le produit en cas de vent.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Ne pas appliquer plus de produit que nécessaire et éviter que des gouttes se forment et ne ruissellent des surfaces traitées.

#### 5.2. Mesures de gestion des risques

- Tenir les enfants et les animaux domestiques à l'écart jusqu'au séchage complet de la surface traitée.
- Le produit ne doit pas être appliqué si un épisode de pluie est prévu dans les 48h. Lors de l'application, couvrir le sol adjacent à la zone traitée à l'aide d'une protection imperméable d'au moins 50 cm de large.
- Couvrir les plantes qui pourraient être exposées lors du traitement afin d'éviter toute altération irréversible des fleurs et feuillages.
- Ne pas appliquer sur des surfaces proches ou au-dessus de points d'eau.
- Eviter les rejets vers les canalisations.

#### 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

#### 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (comme le film plastique de protection du sol), dans un circuit de collecte approprié.
- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.

#### 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Stocker dans un endroit sec, frais et ventilé, dans son emballage commercial.

Durée de vie: 4 ans

Protéger du gel

Stocker entre 2 et 25°C

#### 6. Autres informations

- En cas d'inefficacité du traitement, le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché devra informer l'Autorité Compétente.